

Formation professionnelle : le MEDEF prend la présidence du COPANEF

Publié le 22 novembre 2016

Christian Lajoux, ancien Président de Sanofi France et de la FEFIS (Fédération Française des Industries de Santé), a été désigné président du COPANEF, organisme chargé de définir les orientations des politiques paritaires en matière de formation professionnelle et d'emploi.

Chacun des acteurs reconnaît aujourd'hui la dynamique insufflée par le COPANEF. Mais il faut désormais s'inscrire dans la durée. Je viens du monde de l'entreprise, et j'ai été surpris par la complexité du système et la multiplicité des acteurs.

Mis en place par la loi de mars 2014, le COPANEF (*Comité paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation*) définit les orientations des politiques paritaires en matière de formation professionnelle et d'emploi. Il assure la coordination de ces politiques avec celles des pouvoirs publics et des autres acteurs.

Christian Lajoux, ancien Président de Sanofi France et de la FEFIS (Fédération Française des Industries de Santé), a été désigné président du COPANEF le 22 novembre 2016. Philippe Debruyne (CFDT) en devient vice-président. Ils succèdent à Christian Janin (CFDT) et à Florence Poivey (Medef) vice-présidente.

Le contenu et la qualité des formations doivent répondre aux attentes des salariés et des entreprises, dans une période où tous les métiers sont challengés par les nouvelles technologies, et où les comportements au travail et les organisations évoluent. L'évaluation des moyens importants investis dans la formation doit se traduire en efficience dans le retour à l'emploi, le maintien et l'évolution dans l'emploi.

Pour **Christian Lajoux** : « *Chacun des acteurs reconnaît aujourd'hui la dynamique insufflée par le COPANEF. Mais il faut désormais s'inscrire dans la durée. Je viens du monde de l'entreprise, et j'ai été surpris par la complexité du système et la multiplicité des acteurs. L'ambition de simplification au service des entreprises doit se poursuivre.* »

Pour **Pierre Gattaz, Président du MEDEF** : « *La formation et l'emploi sont au cœur de notre démarche paritaire car ils relèvent de la responsabilité des partenaires sociaux. Mais c'est la simplification des systèmes, des relations entre les acteurs, et la cohérence des gouvernances qui doivent permettre désormais d'avancer. Il ne faut pas perdre de vue la finalité de ce lieu paritaire de décisions, et notamment l'évolution professionnelle au sein des entreprises, en particulier les TPE et PME. La formation est un facteur clé de compétitivité des entreprises. Simplification, transparence et efficience, voilà ce qui doit nous guider.* »